



# Plan sanitaire porcin région Corse



## CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Arrêté Ministériel du 16 octobre 2018
- Instruction technique d'application - Directive du 15 mai
- Note de service 2015 sur la surveillance de la PPA en Corse

*Soumet pour adaptation*

Constitué lors des réunions du 28 mai (Altiani) et du 5 juin (Corti)

*propose*

Propositions pour un plan global de gestion sanitaire adapté à l'élevage porcin extensif corse

*contraint*



COLLECTIF



*réagit*



COMITE TECHNIQUE

GDS, GTV, INRAE, CA2B, CA2A, FDCHC, AOP, APC, SMAC etc.





# Les objectifs

3 grands objectifs :

- ➔ **Empêcher** les dangers sanitaires non présents de rentrer sur le territoire
- ➔ **Etre prêts en cas d'introduction** d'un nouveau danger sanitaire
- ➔ **Limiter le développement** des dangers sanitaires présents



# Méthode de travail

## 3 grands objectifs



Quoi ?



Comment ?



Qui ?

PLAN SANITAIRE REGIONAL PORCIN						
OBJECTIFS	SOUS-OBJECTIFS	MOYENS EN PLACE, A RENFORCER OU A DEVELOPPER	EXECUTANTS, STRUCTURES IMPLIQUEES	COMMENTAIRES QUESTIONS	ACTIONS A MENER	QUI ?
Empêcher les DS non présents de rentrer sur le territoire	Montrer que le DS est absent	Programme de surveillance adapté et correspondant aux exigences européennes et françaises	DS1 : Etat	Statut de la Corse si toutefois <a href="#">un nouveau DS</a> entre sur le continent ? Y aura-t-il des zonages sur le continent ? Ou tout le continent sera-t-il déclaré non indemne ? Un texte spécifique régulant les échanges (animaux, viandes...) entre le continent et la Corse sera-t-il adopté ?	<p>Demande formulée auprès du chargé affaires européennes de GDS France (mail validé en CT du 18/07/19 et envoyé ce même jour) : première réponse incomplète... non complétée. Relance effectuée auprès d'un autre interlocuteur de GDS France le 19/09/19 : la question sera relayée à la <a href="#">DGA</a> pour travailler sur ces questions en 'temps de paix'</p> <p>En seconde intention, demande formulée auprès de l'Etat</p> <p>☛ Rencontre du CT et de l'Etat le 25/09/19 : si foyer détecté en France, PISU sera mis en place avec zonages <a href="#">to</a> prévus par la réglementation. Si foyer détecté en Corse, toute la Corse serait vraisemblablement en zone infectée</p>	FRGDS
				Proximité de la Sardaigne (non indemne) : faut-il placer la Corse en zone de surveillance renforcée ? Avant de prendre une décision, demander/identifier quelles sont les conséquences si la Corse est placée en ZSR.	<p>Demande formulée auprès du chargé affaires européennes de GDS France (mail validé en CT du 18/07/19 et envoyé ce même jour) : première réponse incomplète... jamais complétée</p>	FRGDS
					Programme de surveillance de la PPA et autres DS (analyses régulières ?)	
Limiter les	Sensibiliser les	Tous	Courrier vain en 2018 sur	Resolliciter l'Etat et la Région sur la sensibilisation du		CT



# Organisation du travail

11 comités techniques entre le 12/07/19 et le 20/01/20



Une grande diversité d'acteurs en ordre de marche

Éleveurs mais pas seulement: abattoirs, chasseurs, vétérinaires, élus, etc...

Analyse approfondie de la situation locale

de multiples actions à mener: information, sensibilisation, identification, construction d'une grille de biosécurité, etc...

Une interaction avec les services de l'État

Préciser certaines questions dont ils ont la charge

**Un objectif pour le long terme: un plan sanitaire régional**



- Travail toujours en cours
- Une première série de travaux bien avancée:
  - la protection de la Corse en tant que zone indemne,
  - la mobilisation du FMSE, des abattoirs et des éleveurs,
  - les enjeux de gestion par les fédérations de chasse,
  - les questions de biosécurité et une grille adaptée aux élevages sur parcours.
- Compte-rendu de ces travaux prévu auprès du Collectif (mi-mars)
- Sur cette base, le Collectif pourra se positionner et engager un cycle de négociation avec les autorités publiques



**Merci de votre attention**

